

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

PS43 - CASQUE ANTI-BRUIT HV EXTREME

NO
IMAGE
AVAILABLE

est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat III) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 352-1 (SNR 36dB)

ANSI S3.19 (NRR 30dB) (1974)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

2754/1246/159/07/21/0594

Publié par : ALIENOR CERTIFICATION

ZA du Sanital, 21 rue Albert Einstein, Châtellerauld, 86100, France (2754)

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type basée sur le contrôle interne de la production plus des contrôles supervisés du produit à intervalles aléatoires (module C2), comme détaillé dans le règlement EPI (UE) 2016/425 sous la surveillance de l'organisme notifié ::

ALIENOR CERTIFICATION

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2020-07-27